

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi sept octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :
01 octobre 2024

Présents : Mesdames, Messieurs BONNAFOUS Catherine, DEGUILLARD Julie, GARNIER Chrystèle, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, NOEL Henri, NOULLEZ Sébastien, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SOUQUET Eric, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELLAERT Damien

Mis en ligne :
08 octobre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Procurations de vote et mandataires : CAÏTUCOLI Christiane ayant donné pouvoir à BONNAFOUS Catherine, DELAUNAY Gaylord ayant donné pouvoir à LEFEUVRE Gaël, GEZEQUEL Damien ayant donné pouvoir à JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane ayant donné pouvoir à GROSEIL-MOREAU Arlette, LEJOLIVET Bertrand ayant donné pouvoir à NOULLEZ Sébastien, LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à TORTELLIER Laëtitia, METAYER Chrystèle ayant donné pouvoir à DEGUILLARD Julie, THERAUD Carine ayant donné pouvoir à MAHEO Aude, VALLÉE Priscilla ayant donné pouvoir à LE GUENNEC Jean-Michel

Présents : 19
Votants : 28
Quorum : 15

Absent : DA CUNHA Manuel.

Madame GARNIER Chrystèle est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 01 octobre 2024) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 3

Délibération n°2024-082. MARCHÉS PUBLICS : Attribution des marchés pour le projet de salle de billard

Rapporteur : Jaroslava JOUAULT

VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code de la commande publique,
VU la délibération n°2024-021 en date du 11 mars 2024 validant l'APD,
VU l'avis de la commission élargie « Aménagement, patrimoine, mobilité, accessibilité » et « vie associative » en date du 2 octobre 2024,

CONSIDERANT que l'avis d'appel public à la concurrence est paru sur le profil acheteur de la collectivité le 22 juillet 2024 et que la date limite de remise des offres était fixée au 13 septembre 2024 à 12h,
CONSIDERANT que le montant des travaux a été estimé à 507 600 €HT en phase APD,
CONSIDERANT que le marché est composé de 11 lots.

CONSIDERANT le rapport d'analyse des offres transmis par le maître d'œuvre et joint en annexe,
 Les entreprises respectivement à retenir sont les suivantes :

LOT 01 – CURAGE-DEMOLITION-GROS ŒUVRE-RAVALEMENT	HT
MARSE CONSTRUCTIONS	202 801.35 €
LOT 02 – CHARPENTE – OSSATURE BOIS-BARDAGE BOIS	
LIMEUL	83 333.33 €
LOT 03 – COUVERTURE ZINC – COUVERTURE ARDOISES	
DESILLES COUVERTURE	56 900.00 €
LOT 04 - ETANCHEITE	
L.F.E	15 007.82 €
LOT 05 – MENUISERIES EXTERIEURES ALU	
MIROITERIE 35	25 821.04 €
LOT 06 – MENUISERIES INTERIEURES	
DELAHAYE BRUNO	14 877.78 €
LOT 07 – DOUBLAGES-CLOISONS-PLAFONDS SUSPENDUS	
STOA	41 709.50 €
LOT 08 – REVETEMENT DE SOLS DURS	
A.T.R	8 182.84 €
LOT 09 – REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES - PEINTURE	
LUCAS RENNES	28 193.74 €
LOT 10 – PLOMBERIE – CHAUFFAGE- VENTILATION	
ANVOLIA 35	58 000.00 €
LOT 11 – ELECTRICITE	
LUSTRELEC	41 203.12 €
Total des lots	576 030.52 €

Après en avoir délibéré par 22 voix POUR et 6 ABSTENSIONS (BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEJOLIVET Bertrand, NOULLEZ Sébastien, VALLEE Priscilla), Le conseil municipal décide

D'ATTRIBUER les marchés tels que présentés ci-dessus,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents y compris les avenants inférieurs à 5%.

**Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Gaël LEFEUVRE**

